

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
D'AGGLOMERATION

L'an deux mille dix-sept et le quinze du mois de février à seize heures trente, le conseil d'agglomération Provence Alpes Agglomération, régulièrement convoqué le neuf du mois de février 2017 s'est réuni dans la salle Abbé Féraud à DIGNE LES BAINS, sous la présidence de madame Patricia GRANET BRUNELLO

Année 2017
Séance du 15 février 2017

N° 16
Objet : Projet Transfrontalier
ALCOTRA l'aventure
géologique – demande de
subvention modification du plan
de financement

Est nommé secrétaire de séance : SUZOR Pierre

Etaient présents :

ACCIAI Bruno, AILLAUD Sylvie, AUZET Eric, AUZET Guy, AYMES Bernard, BAILLE Denis(jusqu'au rapport n°23), BARTOLINI Bernard, BARTOLINI Jean-Louis, BAUDOU MAUREL Marie Anne, BERTRAND Philippe, BLANC Michel, BLOT Michel, BONNET Brigitte, BONNET Martine, BONZI Maryse, BOURJAC Jean Marie, BREMOND Danièle, CASA Chantal, CAREL Serge(jusqu'au rapport n°22), CAZERES Benoit (jusqu'au rapport n°23), CHATARD Gilles, COMBE Gérard, COSSERAT Sandrine, DE VALCKENAERE Gilles, ESMIOL Gérard, FIAERT Claude, FIGUIERE Delphine, FLORES Sylvain, FONTAINE Sonia, GRANET BRUNELLO Patricia , GRAVIERE Remy, HERMITTE Francis, ISOARD Roger, JULIEN Jacques, LE CORRE Thibaut, LEDEY Olivier, LEJOSNE Patrick , MALDONADO Jean Paul, MARTINELLI Patrick, MARTIN Emmanuelle , NEBES Sandrine, OGGERO BAKRI Céline, ORSINI Philippe, PAUL Gérard, PAUL Gilles, PAYAN Claude, REBOUL Childéric, REINAUDO Gilbert, REINAUDO Patrick, SERRA Victor, SEVENIER Jean, SUZOR Pierre, TEYSSIER Bernard, THIEBLEMONT Martine, TONELLI Corinne (jusqu'au rapport n°22), THONNATTE Lionel (jusqu'au rapport n°5) , TRABUC Nicolas, VILLARD René, VILLARON Bruno, VIVOS Patrick, VOLLAIRE Nadine

Etaient suppléés :

PIERRISNARD Jacqueline a donné pouvoir à CORTES Guy
AILHAUD Régine a donné pouvoir à ARENA Antoine
BRUN Patricia a donné pouvoir à BONDIL Marc
MAGAUD Marie José a donné pouvoir à MAYEN Christelle
POULEAU Philippe a donné pouvoir à JUGY Daniel
CAREL Serge a donné pouvoir à JUGY Daniel à partir du rapport n°22

Etaient représentés :

AURRIC Bernadette a donné pouvoir à VIVOS Patrick
BARBERO Christian a donné pouvoir à TONELLI Corinne jusqu'au rapport n°22
DOMENGE a donné pouvoir à VOLLAIRE Nadine
EYMARD Max a donné pouvoir à PAUL Gérard
FERAUD Maryline a donné pouvoir à MARTELLINI Patrick
GUICHARD Laurence a donné pouvoir à REINAUDO Gilbert
NICOLSI Philip a donné pouvoir à VILLARON Bruno
PRIMITERRA Geneviève a donné pouvoir à BARTOLINI Jean Louis
SFRECOLA Alain a donné pouvoir à ESMIOL Gérard
URQUIZAR Danielle a donné pouvoir à ACCIAI Bruno
DEORSOLA Jean Paul a donné pouvoir à BREMOND Danièle
BAILLE Denis a donné pouvoir à GRANET BRUNELLO Patricia à partir du rapport n°23
CAZERES Benoit a donné pouvoir à HERMITTE Francis à partir du rapport n°24
THONNATTE Lionel a donné pouvoir à DE VALCKENAERE Gilles à partir du rapport n°5

Etaient excusés :

AILLAUD Jean Pierre
BALIQUE François
ROCHAT Jacques

24/02/2017
PRÉF 04

Monsieur Bernard TEYSSIER, rapporteur, expose ce qui suit :

Dans le cadre du deuxième appel à projets ALCOTRA 2014-2020, le Département des Alpes de Haute-Provence a souhaité déposer il y a un an, un projet simple sur le thème du géotourisme.

Le projet intitulé « L'@venture géologique » est présenté sur l'axe 3 / Attractivité du territoire et plus spécifiquement au titre de l'Objectif stratégique 3.1. Patrimoine naturel et culturel "Accroître le tourisme durable sur le territoire Alcotra"

Il s'agit d'un projet sur 3 ans, dont le Chef de file est assuré par le Département des Alpes de Haute-Provence avec comme partenaires associés français, l'ex-communauté de communes Asse Bléone Verdon pour le Musée-promenade, la Commune de Les Mées pour les aménagements périurbains des Pénitents et comme partenaires transfrontaliers : l'Union des communes du Fossanese, les Communes de Cherasco et de Frabosa Soprana, ainsi que la Fondation Federico Sacco de Fossano.

Le territoire du projet concerne côté français la globalité du département dont la plus grande réserve naturelle nationale géologique d'Europe. De plus, certains secteurs font l'objet d'une reconnaissance internationale prestigieuse, labellisés UNESCO Géoparc.

Ce projet constitue enfin une véritable porte d'entrée, dans la continuité géographique et complémentaire de celui porté par le Parc National du Mercantour et le Parco naturale Alpi Marittime dans le cadre de leur candidature au patrimoine mondial de l'humanité.

Les sites qui seront aménagés tout ou partiellement dans le cadre de ce projet sont : la dalle à ammonites, les Pénitents des Mées, le site des siréniens de Castellane, le vélodrome, la grotte de Bossea, le site du Rio Crosio à Cherasco. A partir d'outils innovants et ludiques, les géosites identifiés seront mis en réseau tout en intégrant les autres atouts et richesses du patrimoine culturel et bâti du territoire.

Cette @venture permettra finalement un voyage dans le temps long et dans l'espace transfrontalier, pour développer un tourisme de niche qu'est le géotourisme.

En ce qui concerne la contribution de l'ex-CCABV et donc aujourd'hui de Provence Alpes Agglomération à ce projet, elle consiste à valoriser le site du Musée promenade, un des principaux pôle d'intérêt touristique du bassin dignois. La définition d'une programmation pour l'extension et la rénovation du Musée promenade permettra ensuite de définir un parti d'aménagement et de valorisation de thématiques larges et reliées comme la science, l'art contemporain, la biodiversité...

Pour cela, une étude marketing doit être lancée cette année afin de définir une stratégie de positionnement de ce lieu auprès des publics cibles, tandis qu'une étude de programmation de rénovation du site sera réalisée en 2018.

Plan de financement

Lors du conseil communautaire du 2 mars 2016, ce projet avait été approuvé pour un montant global de 2 742 996 euros dont 93 490 € étaient portés par la CCABV. L'autofinancement de 14 022 € restant à la charge de la CCABV était compensé par la valorisation du temps de travail du personnel et les frais administratifs comptabilisés dans le projet à hauteur de 17 480 €.

« L'@venture géologique » fait partie des projets retenus dans le cadre de la programmation 2014-2020. Afin de pouvoir soutenir davantage de projets sur l'axe 3, l'Autorité de gestion a décidé de réduire de 15% le montant de FEDER alloué à chaque projet, tout en maintenant son taux FEDER à hauteur de 85%, ce qui nous conduit à présenter un coût total de projet minoré de 15 %, tout en conservant les indicateurs de résultats attendus au même niveau.

Ainsi, le coût global du projet « L'@venture géologique » a été ramené à 2 331 546,60 euros dont 79 458 € TTC sont portés par Provence Alpes Agglomération.

Le plan de financement initial adopté était le suivant :

- Coût total du projet : 93 480 €
- FEDER (85%) : 79 458 €
- Autofinancement (15%) : 14 022 €

Le plan de financement modifié est désormais le suivant :

- Coût total du projet : 79 458 €
- FEDER (85%) : 67 539 €
- Autofinancement (15%) : 11 919 €

Aussi, il vous est proposé :

- d'approuver le plan de financement modifié ci-dessus ;
- de solliciter le FEDER à hauteur de 67 539 € ;
- de maintenir les indicateurs de résultats du projet initial

LE CONSEIL D'AGGLOMERATION

Après délibération

A la majorité pour 3 votes contre

Approuve les propositions présentées

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme

La Présidente Patricia GRANET-BRUNELLO

ACTE notifié à Monsieur le Préfet le :
reçu à la Communauté d'agglomération
Provence Alpes Agglomération et publié le
certifié exécutoire
la Présidente Patricia GRANET-BRUNELLO

24 FEV. 2017

24 FEV. 2017



